

Séance extraordinaire du 12 juin 2017

Province de Québec
Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce douzième jour de juin deux mille dix-sept (12-06-2017) à 19 h 20, au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Renonciation à l'avis de convocation

Les membres du conseil qui sont sur le territoire de la municipalité étant tous présents, ils renoncent à l'avis de convocation prévu à l'article 156 du *Code municipal*.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à dix-neuf heures vingt (19 h 20) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Renonciation à l'avis de convocation

Ouverture de la séance

- 1. Lecture et adoption de l'ordre du jour***
 - 2. Modification résolution 2017-05-208 – Autorisation à demander des soumissions publiques pour des honoraires professionnels pour la confection des plans et devis relativement au prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue Principale et le 6^e Rang***
 - 3. Affectation de surplus – Entretien du réseau d'égout - Urgence***
- Période de questions***
- 4. Clôture de la séance***

2017-06-266

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, appuyé de Richard St-Pierre et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour présenté.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance extraordinaire du 12 juin 2017

2. Modification résolution 2017-05-208 – Autorisation à demander des soumissions publiques pour des honoraires professionnels pour la confection des plans et devis relativement au prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue Principale et le 6^e Rang

CONSIDÉRANT l'adoption de la résolution 2017-05-208 qui autorisait la directrice générale et secrétaire-trésorière à demander des soumissions publiques pour des honoraires professionnels pour la confection de plans et devis relativement au prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue Principale et le 6^e Rang;

CONSIDÉRANT que, finalement, il n'est pas nécessaire de demander des soumissions publiques étant donné l'estimation des coûts reçue;

CONSIDÉRANT qu'il y a donc lieu de modifier la résolution 2017-05-208;

2017-06-267

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès modifie la résolution numéro 2017-05-208 de la façon suivante :

« procéder à un appel d'offres sur invitation pour des honoraires professionnels pour la confection des plans et devis relativement au prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue Principale et le 6^e Rang, sur les avenues Ringuette et Duplessis, ainsi que sur le Rang des Grès ».

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Affectation de surplus – Entretien du réseau d'égout - Urgence

CONSIDÉRANT les différents imprévus concernant l'entretien des différentes stations de pompage d'égout;

2017-06-268

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise une affectation de surplus, au montant de 20 000 \$, afin de pourvoir aux différentes dépenses d'urgence pour l'entretien du réseau d'égout.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Période de questions

Il n'y a pas de question.

4. Clôture de la séance

2017-06-269

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que la séance soit levée à 19 h 25.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière